

AKTUELL

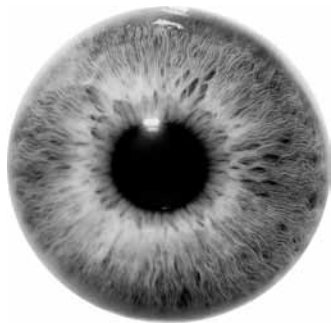
PROTECTION DES DONNÉES

Big Bluff

Luc Caregari

En décidant cette semaine que ni Microsoft, ni Skype n'auraient transféré « massivement » des données à la NSA, la Commission nationale de la protection des données (CNPD), a encore une fois prouvé qu'elle manquait de courage.

« Après sa recherche sur les faits conduite depuis juillet 2013 et son analyse détaillée subséquente, la CNPD ne dispose d'aucun élément qui pourrait indiquer un transfert massif de données de la part des deux entreprises basées au Luxembourg à la National Security Agency (NSA). » Le ton de ce communiqué est comme une giflette à la figure des « whistleblowers » comme Edward Snowden et tant d'autres, qui risquent leur existence pour avoir justement révélé que tel n'est pas le cas. Mais pour vraiment comprendre la belle pirouette prise par la CNPD, il faut lire, et comprendre, la



phrase qui suit : « Par ailleurs, il s'est avéré que le transfert de certaines données vers les entreprises affiliées aux Etats-Unis, tel qu'il est établi dans les politiques de confidentialité des deux entreprises, s'opère légalement, conformément aux règles applicables de la décision d'adéquation 2000/520/CE de la Commission européenne mettant en oeuvre l'accord 'Safe Harbor'. » En d'autres mots : oui, le transfert de données personnelles à des services américains par le biais de ces firmes est bien possible, mais non, tout est légal, car couvert par l'accord « Safe Harbor ».

La CNPD croit Microsoft plus que Snowden

Cet accord, qui régleme le transfert et le traitement des données personnelles récoltées par des firmes américaines en Europe (comme Facebook par exemple) et dont les serveurs sont aux Etats-Unis, est sous le feu des critiques depuis les révélations d'Edward Snowden. Surtout parce qu'il n'existe pas d'accord adéquat en sens inverse, mettant en évidence une inégalité entre Américains et le reste du monde, aussi en ce qui concerne la protection des données. Et parce qu'il permet

ces transferts et que l'utilisateur est bien prié d'avoir confiance dans les firmes auxquelles il fournit ses données. Le plaignant qui avait déclenché la recherche de la CNPD l'année dernière, la plateforme viennoise « Europe vs Facebook » (voir woxx 1222), se montre plutôt déçu dans sa réaction officielle. Constatant que Microsoft USA nie toujours l'existence même du programme Prism (avec lequel la NSA espionne les réseaux internet), il constate : « Il a toujours été clair que la NSA ne reçoit pas des données directement du Luxembourg. Mais il n'est pas clair si la CNPD croit que Prism n'existe pas aux Etats-Unis, ou si elle pense que les déclarations

de Microsoft à la presse sont plus crédibles que les révélations de Snowden. » Les espoirs que leur porte-parole Max Schrems avait placés dans la CNPD ont donc été déçus. Pourtant, on ne peut pas nier qu'une certaine dynamique est en train de se propager. Certes, les élections européennes ne sont plus très loin, mais pourtant, le tweet de la vice-présidente de la Commission européenne, Viviane Reding, avant sa récente visite outre-Atlantique, « Les Etats-Unis doivent nous respecter et nous traiter sur un pied d'égalité. L'Europe n'est pas une colonie », témoigne du moins que la problématique est prise au sérieux dans les plus hautes sphères de la politique européenne. Pas sûr cependant que ses collègues américains l'aient entendu de la même façon. En tout cas, il est à noter que, depuis ce tweet, Reding n'a plus communiqué sur le thème.

La question est de savoir si l'Europe est assez unie avec tous ses intérêts économiques, stratégiques et ses divers services de renseignement pour contrer Washington. Car les Américains peuvent aussi miser sur une certaine hypocrisie européenne, nos services ici n'étant pas des anges non plus. Comme le prouve un chiffre récemment communiqué par Apple : ces dernières années, pas moins de 67 fois, des informations concernant des utilisateurs de ses produits ont été obtenues par des services... luxembourgeois.

SHORT NEWS

Ajustement : pratique et théorie

(lm) - Les salaires ont baissé de 0,3 pour cent en 2012, les retraites doivent-elles baisser aussi ? C'est ce qui est prévu par la loi, à travers le mécanisme d'ajustement des pensions à l'évolution des salaires réels. D'habitude, il s'agit d'une augmentation, mais cette année l'effet serait négatif. La Chambre des salariés a tiré la sonnette d'alarme, rappelant qu'auparavant les retraités avaient déjà été privés d'une partie des ajustements positifs. Le ministère a répondu et assuré qu'en tenant compte des gains de salaire en 2013, on se permettrait d'ignorer la baisse. Et que, de toute façon, une nouvelle loi allait empêcher des ajustements de pensions à la baisse. Ce qui, en retour, a mécontenté l'Union des entreprises : il s'agirait d'une « manipulation » qui alimenterait « le sentiment erroné que les pensions pourraient continuer à inexorablement augmenter quel que soit le sort du reste du pays ». Certes, le patronat cherche à défendre ses propres intérêts, mais sur le principe, il n'a pas tort : la logique du financement des retraites par répartition veut que l'évolution des pensions suive celle des salaires. Dans le cas - pas très probable dans l'immédiat - d'une baisse sérieuse des salaires nominaux, baisser en conséquence les pensions n'a rien d'antisocial.

Au chaud, les salariés ?

(lm) - Des mesures supplémentaires, c'est ce que demande la Chambre des salariés dans son avis sur le projet de loi concernant la promotion du logement et de l'habitat durables. En demandant « toujours plus », la Chambre est peut-être dans son rôle, encore faut-il savoir à qui cela profitera. Une des propositions vise à faire profiter les ménages à faibles revenus des subventions pour les mesures d'efficacité énergétique : au lieu de verser cet argent par après, l'Etat payerait directement une partie des factures. Notons que cette mesure va moins loin que le mécanisme avancé par le DP : la « banque du climat », qui accorderait des prêts couvrant l'ensemble des dépenses. Autre idée, l'« allocation loyer énergie » (Klimawohngeld), accordée aux locataires dont les loyers augmentent suite à un assainissement énergétique. Or, d'une part, cela exclut les salariés frontaliers - ce qui plaira sans doute au DP -, d'autre part, cette allocation incitera les propriétaires à augmenter les loyers de cette même somme. Ce même effet a été observé sur les prix des terrains, mangeant les aides publiques à la construction. On s'étonne donc que la Chambre des salariés persiste à défendre les bonifications d'intérêt « pour les ménages à revenus faibles et moyens ».

Le manège culturel tourne

(lc) - A quelques semaines de la présentation du nouveau gouvernement, et donc aussi du nouveau ministre de la Culture, deux décisions importantes viennent donc d'être prises à la dernière minute. Même si, d'après nos sources, presque tous les autres processus décisionnels sont bloqués en attente de la nomination du nouvel occupant. Premièrement, la reconduction au Mudam d'Enrico Lunghi - qui s'était vu confronté à l'hostilité d'une partie de son conseil d'administration. Finalement, les opposants, après la consultation du rapport d'audit commandé par leurs soins à la société Lord Culture et l'échange préalable avec un expert externe, ont renouvelé le mandat de Lunghi - tout en clarifiant que des efforts sur les frais de gestion du Mudam seraient nécessaires. Une autre nomination, qui avait depuis longtemps dépassé le stade de farce, celle du nouveau directeur du Centre culturel de rencontre de Neumünster (CCRN), semble du moins un peu plus claire. En effet, la seule des 66 candidatures retenues par le conseil d'administration du CCRN, et qui sera donc proposée au nouveau ministre, est celle de l'actuelle directrice du CAPE Ettelbrück, Ainhoa Achutegui - qui, avant de venir au Luxembourg, avait déjà fait ses armes au renommé théâtre WUK de Vienne. Il reste que cette fuite n'a peut-être pas été opportune, et critiquée aussi par l'actuel directeur Claude Frisoni. Car le nouveau ministre pourrait toujours décider de ne pas accepter cette procédure - et le cirque recommencerait.